



Mots. Les langages du politique

101 | 2013

Le discours politique portugais

S'approprier un nom pour occuper un espace. Le Parti du Centre en Égypte

Clément Steuer



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/mots/21201>

DOI : 10.4000/mots.21201

ISSN : 1960-6001

Éditeur

ENS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 22 avril 2013

Pagination : 113-126

ISBN : 978-2-84788-393-0

ISSN : 0243-6450

Référence électronique

Clément Steuer, « S'approprier un nom pour occuper un espace. Le Parti du Centre en Égypte », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 101 | 2013, mis en ligne le 22 avril 2015, consulté le 25 avril 2018.

URL : <http://journals.openedition.org/mots/21201> ; DOI : 10.4000/mots.21201

S'approprier un nom pour occuper un espace. Le Parti du Centre en Égypte

L'onomastique arabe n'est pas un sous-champ disciplinaire très étendu. Seuls cinq numéros des *Cahiers d'onomastique arabe* – publiés par le CNRS entre 1979 et 1993 – sont parus, chacun d'entre eux ne comportant par ailleurs que cinq ou six articles s'intéressant pour l'essentiel aux noms personnels et aux patronymes durant la période médiévale. Cette domination de l'étude des anthroponymes dans les travaux qui se réclament de l'onomastique arabe se manifeste également dans l'ouvrage de Jacqueline Sublet : *Le voile du nom. Essai sur le nom propre en arabe* (Sublet, 1991)¹. Mais si l'onomastique arabe apparaît ainsi comme une science auxiliaire des études médiévistes, essentiellement dévolue à l'histoire des noms de famille, l'objet qui nous intéresse ici est au contraire le nom propre utilisé pour désigner un collectif présenté comme un parti politique et se donnant à voir dans l'Égypte contemporaine : le *Hizb al-Wasat*². Dans cet article, nous nous intéresserons surtout au deuxième terme de cette annexion³, la lexie composée de l'article *al* et du mot *wasat*⁴.

Salâh Sâlim Zirnûqa écrivait – deux ans avant la naissance du Wasat – que « le parti qui se situe au milieu (*wasat*) est le parti du centre (*hizb al-markaz*). Et il n'y a pas de doute que le parti du centre a de plus grandes chances de parvenir

1. Notons cependant l'existence d'un article consacré aux toponymes dans la *Revue de la lexicologie tunisienne* (Aïssa-Bannour, 2000-2001).
2. Le Parti du Centre. En 1998, le parti change de nom pour devenir *Hizb al-Wasat al-misrî* (le Parti du Centre égyptien) et une nouvelle fois en 2004 pour devenir *Hizb al-Wasat al-jadîd* (le Nouveau Parti du Centre). La dénomination du Wasat correspond ainsi à la séquence de base mise en évidence par Maurice Tournier en 1981 : substantif collectif organisationnel + qualifiant désignant + qualifiant localisant (Tournier, 1981). Le parti reste néanmoins le plus souvent désigné comme *Hizb al-Wasat*. Ce syntagme fonctionne comme un nom propre à base descriptive (Jonasson, 1994, p. 36-38) qui se présente sous la forme d'une annexion.
3. L'annexion logique (*idâfa ma'nûiya*) est composée de deux termes, sans recours à une préposition. Le premier terme de l'annexion est toujours un nom (ici *hizb*, parti), déterminé par le second (un nom ne pouvant être déterminé qu'une seule fois, le premier terme de l'annexion ne prend en conséquence jamais d'article défini).
4. L'article défini *al* étant toujours graphiquement accolé au mot qu'il détermine, l'ensemble déterminant-déterminé forme ici une seule lexie.

au pouvoir» (Zirnûqa, 1994, p. 12). Si le Wasat n'est bien sûr jamais parvenu au pouvoir, observons qu'en revanche, en janvier 2012 – moins d'un an après sa légalisation –, lors des premières élections législatives libres organisées en Égypte depuis le coup d'État de 1952, ce parti est parvenu à faire élire dix députés à l'Assemblée du Peuple. Ce score en fait le cinquième parti de la scène politique égyptienne, derrière quatre organisations bien mieux dotées en ressources financières et militantes. Il s'est ainsi rapidement imposé comme le premier des très nombreux petits partis égyptiens. Son positionnement idéologique le place comme de juste au *milieu* des deux blocs qui se partagent l'Assemblée : les islamistes et les libéraux.

Le succès de l'appropriation du terme *wasat* par ce parti, avant même sa légalisation, ne fait guère de doute et dépasse même les frontières de l'Égypte. S'il existe dans le monde arabe d'autres organisations partisans portant le même nom⁵, une recherche portant sur l'expression *Hizb al-Wasat* sur la version arabe de Wikipédia⁶ – tout comme sur celle de Google⁷ – fait apparaître le parti égyptien en première position. En considérant l'encyclopédie collaborative et le moteur de recherche comme des indicateurs de la surface médiatique occupée par ces organisations, il apparaît que ce parti est parvenu à s'approprier ce nom sur la scène politique arabe. Son poids paraît néanmoins fort modeste, et – nous allons le voir – l'était encore bien davantage avant la révolution du 25 janvier 2011. Dès lors, nous sommes en droit de nous demander comment un tel parti, en dépit de son manque de moyens, a réussi à s'approprier avec succès un terme aussi positivement connoté. Pour étudier comment ses fondateurs ont rendu cette appropriation possible, il importe de s'intéresser au contexte – à la fois politique et linguistique – dans lequel ce parti est apparu et a été nommé, puis au sens donné à ce terme en discours, et enfin au travail de conceptualisation de la notion de *wasatiyya*⁸, réalisé en amont de la création de ce parti par les intellectuels du nouveau courant islamiste.

Le contexte dans lequel a été créé le Wasat

Le parti Wasat a été créé dans un contexte politique particulier, celui d'un régime autoritaire acceptant d'abandonner certains espaces à l'opposition tant que celle-ci demeure incapable de se constituer en véritable force d'alternance. Par ailleurs, en nommant leur parti, les fondateurs du Wasat ont choisi un terme

5. Citons les partis islamistes soudanais (*Hizb al-Wasat al-islâmî al-sûdânî*) et jordanien (*Hizb al-Wasat al-islâmî*), le parti Wasat syrien (*Hizb al-Wasat al-sûrî*), et le Parti du Centre social au Maroc (*Hizb al-Wasat al-ijtimâ'î*).
6. [<http://ar.wikipedia.org>], consulté pour la dernière fois le 29 août 2010, alors que le Wasat égyptien n'était toujours pas légalisé.
7. [<http://www.google.com/webhp?hl=ar>], consulté pour la dernière fois le 29 août 2010.
8. Que l'on pourrait traduire par « médiété ».

préalablement chargé de sens. Cette charge sémantique sera appréhendée à travers la définition du terme *wasat* telle qu'on la trouve dans les dictionnaires.

Le contexte politique : un espace politique verrouillé

La scène politique égyptienne s'est construite depuis la fin des années soixante-dix, date à laquelle le président Anouar al-Sadate met progressivement en place un régime de multipartisme limité, toujours en vigueur dans ses grandes lignes au moment où éclate la révolution du 25 janvier 2011. En 1976, trois « tribunes » sont créées au sein du parti unique hérité de Nasser : les libéraux à droite, le Parti du Rassemblement à gauche et le Parti socialiste arabe égyptien au centre. Ce dernier devient immédiatement le parti dominant en obtenant 280 sièges à l'Assemblée du Peuple, contre 12 pour les libéraux et 2 pour le Rassemblement. L'année suivante, la loi n° 40 autorise le multipartisme et une Commission des partis est créée pour examiner les demandes de création de nouveaux partis. Les trois « tribunes » au sein du parti unique deviennent dès lors des partis à part entière, et le Parti socialiste arabe égyptien change de nom pour devenir le Parti national démocratique (PND), toujours au pouvoir au début de l'année 2011. À cette époque, les commentateurs politiques ont qualifié les libéraux de « parti de la droite », le Rassemblement de « parti de la gauche » et le Parti socialiste arabe égyptien de « parti du centre » (*Hizb al-Wasat*), mais cette dernière dénomination n'a pas survécu au changement de nom du parti majoritaire en 1978. Cet exemple montre clairement que l'appropriation du terme *wasat* par un parti politique n'allait pas de soi dans le contexte politique égyptien.

En 1981, Hosni Moubarak accède au pouvoir. Lors des élections législatives de 1984 et 1987, le Wafd, puis le Parti libéral et le Parti du travail s'allient avec l'organisation islamiste des Frères musulmans – illégale, mais subsistant dans la clandestinité depuis 1948 – dans un modèle gagnant-gagnant d'échange de la légalité des premiers contre la popularité des seconds. Ces élections ont en effet été organisées à la proportionnelle, précisément dans l'objectif d'empêcher la Confrérie de présenter des candidats indépendants. La Cour constitutionnelle met fin à cette situation en 1990, au nom du principe constitutionnel permettant à tout citoyen égyptien de se porter candidat à la députation. Les partis de l'opposition décident alors – en accord avec les Frères musulmans – de boycotter les élections législatives de 1990 pour protester contre la supervision des bureaux de vote par le ministère de l'Intérieur et le maintien en vigueur de l'état d'urgence. Affaiblis par leur absence prolongée de l'hémicycle, ils abandonnent cette stratégie en 1995 sans avoir obtenu aucune concession de la part du pouvoir. Cette année-là, les élections législatives sont marquées par un niveau de fraude sans précédent : les Frères musulmans sont exclus de l'Assemblée et les partis d'opposition y sont réduits à la portion congrue. De leur côté, des militants islamistes issus du mouvement étudiant des années

soixante-dix s'emploient – tout au long de la décennie suivante – à conquérir les organisations professionnelles des classes moyennes, c'est-à-dire les syndicats des ingénieurs, des avocats, des médecins et des pharmaciens. Au milieu des années quatre-vingt-dix, le pouvoir de ces syndicats est tel que le gouvernement décide d'y mettre un point final : les comités exécutifs de ces organisations professionnelles sont dissous sous divers prétextes, et leur gestion confiée à des administrateurs nommés par l'exécutif.

C'est dans ce contexte qu'un groupe de militants des Frères musulmans, issus pour la plupart de cette double expérience étudiante et syndicale, présente devant la Commission des partis une demande d'autorisation pour créer un nouveau parti appelé le Wasat. Les membres de cette nouvelle organisation sont rapidement exclus de la Confrérie, dont ils se distinguent par l'importance qu'ils accordent à la notion de « citoyenneté », comprise comme une égalité des droits entre les hommes et les femmes, les musulmans et les chrétiens. Concrètement, et contrairement aux Frères musulmans, ils pensent que la fonction de président de la République ne devrait plus être constitutionnellement réservée aux seuls hommes musulmans. Ils refusent l'appellation de « parti islamiste » et préfèrent définir le Wasat comme « un parti civil à référent islamique ». Après quatre demandes successives – en 1996, 1998, 2004 et 2009 –, suivies d'autant de procédures d'appel devant le Conseil d'État, le Wasat est finalement autorisé le 19 février 2011 (après le départ de Hosni Moubarak). La période ici considérée est celle – d'une durée de quinze ans – pendant laquelle il demeure dans la catégorie juridique des partis en voie d'institutionnalisation, ce qui lui interdit d'agir en son nom propre, de posséder des locaux et d'organiser des structures d'encadrement de ses adhérents.

Le contexte linguistique : les sens du nom commun wasat

L'entrée consacrée au terme *wasat* dans le *Lisân al-'Arab*⁹ (Ibn Manzûr, édition de 1990) court sur plusieurs pages et s'ouvre sur la définition suivante : « Le *wasat* d'une chose : ce qui est entre ses deux extrémités » (*wasat al-shaîr' : mâ baîn tarafaîh*). Tout comme le terme français *milieu* (Honeste, 2007), le terme *wasat* se définit donc par la position intermédiaire entre deux extrémités, deux oppositions. Il s'inscrit ainsi dans ce que Paul Bacot a désigné comme un « espace idéal », servant à dire la division (Bacot, 2007). Mais le centre politique est également désigné en arabe par le terme *markaz*¹⁰. Ce dernier est éty-

9. Le *Lisân al-'Arab* est un dictionnaire en quinze volumes faisant autorité dans le monde arabe. Il a été rédigé entre les 9^e et 13^e siècles. Si cet ouvrage est indispensable, notamment dans une perspective étymologique, sa principale limitation tient à son caractère pour le moins daté.
10. Notons qu'en France aussi, sous la Restauration, l'emploi du terme *milieu* est attesté pour désigner les partis modérés, en concurrence avec celui de *centre*, qui ne s'imposera qu'après 1820 (Honeste, 2007).

mologiquement comparable au *centrum* latin (au départ, la pointe d'un compas) et au *kéntron* grec (aiguillon) (Honeste, 2007), puisqu'il est formé sur la racine du verbe *rakaza*, qui signifie à la fois centrer et ficher / enfoncer / planter (en terre)¹¹. Le terme *markaz*, quant à lui, sert à la fois à désigner un centre géographique, un local, une position ou une situation. La racine *râ'-kâf-zâ'* se présente de la même façon que le lexème français *-centr-*, puisqu'elle est utilisée pour construire des expressions telles que *centre de gravité* (*markaz al-thiql*), *centre d'un cercle* (*markaz dâ'ira*), *centre nerveux* (*markaz 'asabî*), *force centrifuge* (*qûwa markaziya târida*), *centralisation*, *centralisme* et *centrisme* (*markaziya*), *concentration* (*tarkîz*), *lait concentré* (*halîb murakkaz*), *égocentrisme* (*tarakkuz haûl al-dhât*), *concentrique* (*mutarâkiz*) et *centrer sur* (*irtakaz 'alâ*).

Le *Lisân al-'Arab* donne une seconde définition du terme *wasat* : « Le *wasat* d'une chose, ou ses *wasat* : sa plus grande justice » (*wasat al-shaîr wa-aûsatuh : a'daluh*). Le terme *wasat* est ici lié à celui de *'adl*, justice, mesure en toute chose. Il se trouve ainsi connoté par les notions de justice et de modération (le terme *modération*, *i'tidâl*, est formé sur la même racine *'aîn-dâl-lâm* que celui de *justice*). Le nom commun *wasat* est donc polysémique et constitue un *symbole* au sens de Paul Ricœur, à savoir une « structure de signification où un sens direct, premier, littéral, désigne par surcroît un autre sens indirect, secondaire, figuré, qui ne peut être appréhendé qu'à travers le premier » (Ricœur, 1969, p. 16). Pour étudier plus précisément les différents sens possibles du mot *wasat*, il convient de se tourner vers les traductions proposées par les dictionnaires bilingues. Le *Larousse* propose ainsi sept traductions possibles de ce terme : milieu, centre, cœur [fig.], taille [anat.], moyenne, intérieur, intermédiaire. Le *Mounged* de poche¹² propose quant à lui trois traductions : milieu, moyen, passable. On assisterait¹³ ainsi – entre le 13^e et le 20^e siècle – à des métonymies qui, sans perdre de vue le sens locatif premier du terme, lui auraient adjoint des sens dérivés : figuré (le cœur), anatomique (la taille), arithmétique (moyenne), locatif (intérieur), communicationnel (intermédiaire) et péjoratif (passable). À la recension de ces « virtualités sémantiques » (*ibid.*, p. 72), il convient d'ajouter, dans le cas des langues sémitiques, l'étude de ce que Clifford Geertz a qualifié de « nuage sémantique », à savoir l'ensemble des mots formés sur la même racine, tous regroupés d'ailleurs dans la même entrée du dictionnaire (Geertz, 2003). En tenant compte des formes dérivées construites sur la racine *wâw-sîn-tâ'*, nous voyons ainsi apparaître d'autres domaines de sens : un sens temporel porté par les constructions *hadd al-âûsat*

11. Cette définition et les suivantes sont extraites du *Larousse arabe-français*, édition de 1999 revue et corrigée.

12. Dans sa onzième édition revue et corrigée.

13. Le conditionnel s'impose du fait que la langue arabe – de par son rôle de langue de la Révélation – est censée être immuable. Cette position dogmatique rend difficile, voire impossible, l'étude de l'évolution des usages par le seul recours aux dictionnaires.

(le moyen terme) et *al-qurûn al-wustâ* (le Moyen Âge), et un sens technique porté par le nom *wâsita* (instrument). Enfin, des expressions construites à partir du terme *wasat* font apparaître un sens mélioratif, dans l'expression *hall wasat* (juste milieu) et le *hadîth* « *khaîr al-umûr awsatuhâ* » (le mieux est dans le juste milieu).

La description lexicographique du terme *wasat* et de ses dérivés laisse donc apparaître toute une série de connotations positives : modération, médiation, justice, cœur, juste milieu. Bien entendu, toutes ces expressions et tous ces domaines de sens ne sont pas présents de manière exhaustive dans l'esprit du locuteur lorsqu'il prononce le terme *wasat*, mais ce mot prend néanmoins place au sein de l'univers de sens présenté ici. La connotation globalement positive de cet univers de sens n'est sans doute pas étrangère au choix du nom de parti, et confirme l'idée selon laquelle l'appropriation du terme *wasat* est profitable au groupe qui le revendique avec succès.

Le Wasat dans le discours des acteurs

Intéressons-nous maintenant au nom propre formé à partir du nom commun *wasat*. Il s'agit d'un nom propre à déterminant contraint, que ce soit dans sa forme complète (*Hizb al-Wasat*, le Parti du Centre, par opposition à *hizb min ahzâb al-Wasat*, un parti du centre) ou dans sa forme abrégée (*al-Wasat*, le Centre, par opposition à *wasat*, un centre). Nous vérifierons d'abord que cette forme abrégée est attestée pour désigner le parti qui fait l'objet de cet article, avant de nous intéresser aux effets de sens induits par l'utilisation de cette locution dans le discours des acteurs.

L'utilisation de la locution al-wasat

La première question à résoudre est de savoir si l'emploi de la locution *al-wasat* seule peut suffire à désigner le parti. En effet, bien que les noms de partis soient des noms propres (Neyreneuf, Al-Hakkak, 1996, p. 90), seuls certains d'entre eux peuvent fonctionner sans référence explicite au mot parti (*al-Wafd*), alors que d'autres sont des noms composés. C'est le cas notamment lorsque le nom du parti est construit par l'adjonction d'une épithète au mot *hizb* (*al-Hizb al-ishtirâkî*, le Parti socialiste), mais aussi pour certains noms construits sur une annexion (*Hizb Allâh*, le Parti de Dieu). La question est ici de savoir si le Wasat appartient à la première ou à la deuxième catégorie.

Un premier matériau nous permettant de répondre à cette question est constitué par le corpus regroupant les quatre programmes du Wasat tels qu'ils ont été présentés devant la Commission des partis en 1996, 1998, 2004 et 2009. Dans ce corpus de plus de 50 000 lexies, on compte seulement 32 occur-

rences du terme *wasat*¹⁴ – toutes précédées de l'article défini *al-*, dont 29 au sein de la construction *Hizb al-Wasat*. Parmi les trois occurrences de la lexie *al-wasat* non précédée de *hizb*, l'une (dans le programme de 1996) renvoie au sens arithmétique du mot (*fī-l-wasat* : en moyenne). Le parti est ainsi désigné deux fois (dans le programme de 2009) par la lexie *al-wasat* non annexée au nom *hizb*¹⁵. L'emploi de la lexie *al-wasat* pour désigner le parti est également attesté à l'oral¹⁶. Ainsi, dans un entretien du 7 mai avec le porte-parole des Frères musulmans, 'Isâm al-'Ariyân, elle est employée cinq fois pour désigner le parti, contre trois emplois de l'annexion *Hizb al-Wasat*. De son côté, le leader du parti Karâma¹⁷, Amîn Iskandar, n'emploie pas une seule fois cette annexion au cours de notre entretien du 27 mai, pour six occurrences de la lexie *al-wasat* employée isolément pour désigner le parti.

La lexie *al-wasat* peut donc être employée comme un nom propre abrégé. Son emploi à l'oral témoignerait soit d'une certaine familiarité des locuteurs avec l'objet évoqué, soit d'une certaine notoriété du parti ainsi désigné. Dans le premier cas, cet emploi serait réservé à un certain cercle de locuteurs (Jonasson, 1994, p. 37-38). Dans la seconde hypothèse, en revanche, l'emploi de cette locution devrait être attesté dans la presse à destination du grand public. Nous avons choisi ici l'année 2010 comme année de référence, car il s'agit de la dernière année précédant la révolution du 25 janvier et la légalisation du Wasat. En 2010, la version en ligne du quotidien gouvernemental *Al-Ahrâm*¹⁸ a publié un seul article, d'ailleurs consacré au PND, contenant le syntagme *Hizb al-Wasat*. La lexie *al-wasat* y apparaît onze fois, cinq fois dans l'expression *yamîn al-wasat* (le centre-droit), quatre fois dans l'expression *yasâr al-wasat* (le centre-gauche), et une fois dans l'expression *tayâr al-wasat* (le courant du centre). L'expression *Hizb al-Wasat* n'y apparaît donc qu'une seule fois, dans l'avant-dernier paragraphe de l'article, et y désigne notre parti. Pour la même période de référence, le site web du principal quotidien d'opposition, *Al-Masrî al-Yaûm*¹⁹, affiche 41 articles comprenant l'expression *Hizb al-Wasat*. On y compte 100 occurrences de la lexie *al-wasat*, dont 70 où elle est accolée au mot *hizb*, et une fois à son pluriel *ahzâb*. Parmi les 29 occurrences de cette

14. La lexie *al-wasat* arrive ainsi à la 200^e place de notre index hiérarchique, ce qui s'explique par le fait que les rédacteurs des programmes désignent le plus souvent leur organisation par le recours à la lexie *al-hizb*, le parti. Avec 193 occurrences, celle-ci occupe la 15^e place de notre index hiérarchique et est le nom qui apparaît le plus fréquemment dans ce corpus.

15. Le Wasat apparaît une première fois annexé à un autre nom que *hizb* (*nahnu, mû'assisû al-Wasat*, nous, les fondateurs du Wasat). La seconde fois, il est seul, et sujet de la proposition à laquelle il appartient (*Al-Wasat bi-'tibâruh*, le Wasat, de son point de vue).

16. 29 entretiens, dont 12 en arabe, ont été réalisés au Caire au printemps 2008 avec la quasi-totalité de la vingtaine de membres du comité exécutif du Wasat, et avec dix représentants d'autres mouvements d'opposition.

17. Issu d'une scission du parti nassérien en 1995, Karâma est dans la même situation juridique que le Wasat.

18. <http://www.ahram.org.eg>. Consulté le 23 février 2012.

19. <http://www.almasryalyoum.com>. Consulté le 23 février 2012.

lexie dans un autre contexte, 27 désignent le parti, dans des locutions telles que *le représentant du Wasat* (*mumaththil al-Wasat*), *la direction du Wasat* (*qiyâdât al-Wasat*), ou encore *le Wasat accuse* (*al-Wasat yattaham*). Cette lexie est même utilisée quatre fois dans des titres d'articles.

Il est ainsi possible d'employer la lexie *al-wasat* comme un nom propre abrégé pour désigner le parti Wasat. Cet usage est attesté au moins à l'oral parmi les responsables de l'opposition et à l'écrit dans la presse d'opposition, la presse gouvernementale préférant ne pas évoquer du tout ce parti. Reste néanmoins à examiner la question de ce que le terme *wasat* peut évoquer comme notions dans l'esprit des acteurs.

Les sens prêtés au terme wasat dans le discours des acteurs

Nous avons vu que le *wasat* désignait le centre ou le milieu d'une chose. Mais quelles sont précisément les extrémités (*al-tarafâin*) qui permettent de définir le Wasat ? Il n'est fait aucune mention de cette question dans les programmes du parti. Par ailleurs, si la question n'a pas été posée directement aux dirigeants du Wasat qui ont fait l'objet de notre enquête, il leur a néanmoins été demandé de définir l'idéologie de leur parti. Or, aucun d'entre eux n'en a profité pour avancer une définition du terme *wasat*. Le seul à avoir fait allusion, au cours de nos entretiens, au positionnement de son parti est 'Isâm Shibl, chef d'entreprise et membre du comité exécutif du Wasat, et qui évoque « la manière de la *wasatiyya*, qui n'est ni de gauche, ni de droite de façon exagérée »²⁰. Deux acteurs extérieurs au parti ont par ailleurs évoqué la signification du terme *wasat* : le nassérien Amîn Iskandar et le Frère musulman Gamâl Heshmat. Évoquant ce parti, le leader de Karâma déclare : « Il est *wasat* jusque sur la question de la justice (*'adl*) sociale. Peut-être sommes-nous plus socialistes [...]. Dans ce domaine, il est *wasat* »²¹. Le terme *wasat* est ici encore lié à la notion de justice (*'adl*), mais aussi implicitement à celle de modération (« Peut-être sommes-nous plus socialistes »). Si 'Isâm Shibl considère que le Wasat se tient entre la gauche et la droite, Amîn Iskandar le définit par la modération de sa position concernant la question sociale.

Comme nous l'avons vu précédemment, ces différents effets de sens (modération, justice) sont liés à la polysémie du terme *wasat*. Cependant, des éléments étrangers aux entrées précitées des dictionnaires affleurent dans la citation suivante de l'ancien député frériste Gamâl Heshmat, qui a brièvement appartenu au Wasat en 1996 et qui s'est vu poser directement la question – au cours de notre entretien – du choix du nom du parti :

Le nom *al-Wasat* a pour fonction de montrer que la Confrérie est un groupe centriste (*wasatî*), un groupe modéré (*mu'tadil*), un groupe qui croit en la *wasatiyya*. Le mes-

20. Entretien avec l'auteur, 10 mai 2008.

21. *Idem*, 27 mai 2008.

sage de l'islam est la *wasatiyya*, le juste milieu (*al-wasat*) entre les extrêmes, entre la sacralisation de l'esprit et la sacralisation du corps. L'islam est venu comme un juste milieu (*wasat*) entre les deux. L'islam est venu comme une voie médiane (*wasatân*) entre la noyade dans le monde et les plaisirs, et le retrait, le monachisme et l'éloignement des besoins matériels. Et l'islam de la *wasatiyya* est venu donner des droits pour le corps et des droits pour l'âme, des droits pour le monde et des droits pour l'au-delà. La question de la *wasatiyya* est indissociable de l'islam, bien sûr, et c'est pour cela que le nom convient naturellement.²²

Encore une fois, le terme *wasat* est lié à la notion de modération (*i'tidâl*), et partant de justice (*'adl*). Il est associé aux idées de juste milieu et de voie médiane. Surtout, le Wasat est présenté comme une notion religieuse ; ici, le Wasat n'est plus défini par une position politique, mais par la médiation entre le monde et l'au-delà, et il est présenté comme étant le vrai message de l'islam. Deux autres aspects importants apparaissent dans cet extrait : l'idée que la notion de *wasat* est revendiquée comme représentant la position de la Confrérie, et son association – déjà constatée dans l'extrait précité de notre entretien avec 'Isâm Shibl – avec la notion de *wasatiyya*. Nous allons voir que l'usage politique du terme *wasat* illustre le fait que, « avant même d'être pris dans le discours, le nom propre à caractère politique – ou utilisé politiquement – est en soi un discours » (Bacot, 2010, p. 50).

Le rôle de la notion de *wasatiyya*

Il semblerait en effet que si le parti fondé au milieu des années quatre-vingt-dix par des Frères musulmans dissidents a su s'approprier avec succès le terme *wasat*, c'est au moins en partie en raison de sa proximité avec les intellectuels du nouveau courant islamiste qui avaient développé au cours de la décennie précédente la notion de *wasatiyya*, conçue comme un projet de réforme globale basée sur des références religieuses. Les fondateurs du Wasat apparaissent comme d'autant plus légitimes à s'approprier ce mot qu'ils présentent leur mouvement comme constituant le versant politique de cette réforme globale.

La wasatiyya dans le discours des acteurs

Le terme *wasatiyya* n'apparaît que deux fois dans l'ensemble des programmes du Wasat, précisément dans le programme de 2009. La première occurrence apparaît dans la phrase : « La *wasatiyya*, considérée comme nationale et civilisationnelle, signifie – pour les fondateurs [du Wasat] – que l'Égypte ne renaîtra pas sans la justice et la liberté réunies » (*Hizb al-Wasat*, 2009). La seconde occurrence prend place au sein de l'extrait suivant, directement à la suite du précédent :

22. *Id.*, 3 mai 2008.

Et la *wasatiyya* signifie également que le chemin de la construction est fondé sur le lien national et civilisationnel dans la démocratie, qui provient des valeurs civilisationnelles arabo-islamiques appartenant à la nature égyptienne, caractéristiques de sa personnalité culturelle tirée des références [islamiques], et qui s'adapte à la société et au texte de la Constitution égyptienne. (*Ibid.*)

Ces deux définitions mettent en tension le niveau national égyptien et le niveau supranational, celui de la civilisation arabo-islamique. Le terme *wasatiyya* est là encore mis en relation avec celui de justice (*'adl*). La nouveauté est que l'on voit ici cette notion de justice placée sur un pied d'égalité et de complémentarité avec celle de liberté (*hurriya*). Cependant, contrairement à ce qu'indiquait la citation de Gamâl Heshmat, la notion de *wasatiyya* n'est pas ici corrélée directement à la religion musulmane, mais aux « valeurs civilisationnelles arabo-islamiques », à la « personnalité culturelle » de l'Égypte et aux « références » (*marja'iyât*) islamiques.

Ces définitions de la *wasatiyya* restent assez hermétiques sans références au contexte. Comme le remarque Philippe Braud, la capacité manifestée par certaines formes langagières à susciter « des connotations cognitives et émotionnelles » repose sur « un travail de régulation du sens, fait de gloses et de commentaires accumulés », et qui suppose « la sédimentation d'interprétations multiples que cherchent à maîtriser des régulateurs "autorisés" du sens » (Braud, 2010, p. 146-147). Ces « régulateurs du sens » sont, dans le cas qui nous intéresse, les intellectuels du nouveau courant islamiste. Ce groupe est né au début des années quatre-vingt, du rassemblement de quelques intellectuels autour d'un projet commun : fournir une interprétation contemporaine de l'islam compatible avec la vie dans les sociétés modernes. Ces intellectuels s'expriment non seulement dans les médias, mais aussi dans les espaces publics ouverts par les militants islamistes (Baker, 2003). On les voit ainsi se rapprocher des organisations professionnelles au cours de la première moitié des années quatre-vingt-dix. L'avocat Muhammad Salîm al-'Awwâ, en particulier, ira jusqu'à défendre en personne les dirigeants islamistes de ces syndicats devant les tribunaux. Ils se perçoivent eux-mêmes comme le versant intellectuel d'un mouvement global qu'ils appellent la *wasatiyya*. Sous leur plume, cette notion prend une coloration mystique, qui éclaire les propos de Gamâl Heshmat cités précédemment :

La *wasatiyya* moderne, écrit Al-'Awwâ, est un mouvement qui se propage dans le corps idéologique et culturel de la nation arabo-islamique, un courant qui stimule la fermeté et le courage et qui refuse de se résigner au retard et à l'apathie dans tous les domaines de l'existence. C'est un courant qui s'inspire de la nature authentique de la nation [*Umma*] arabo-islamique, tout comme il exprime son histoire.²³

23. Al-'Awwâ, 2007, p. 4. Je traduis.

La métaphore du corps indique que nous sommes en présence d'une conception organiciste de la société; la *Umma* est perçue comme un organisme malade, et la *wasatiyya* est présentée comme une réaction de défense biologique lui permettant de résister aux agressions extérieures comme aux désordres internes. C'est donc un mouvement de réforme au sens où l'entendaient les réformateurs du 19^e siècle; il s'agit de réformer pour revenir à un fonctionnement « normal » de la société. La *wasatiyya* est par ailleurs un mouvement global, qui ne se contente pas d'agir dans le domaine politique ou intellectuel, mais qui concerne tous les aspects de l'existence: « Nous voyons la *wasatiyya* politique comme une des branches de la *wasatiyya* essentielle à cette nation que Dieu a faite nation *wasat* » (*ibid.*, p. 8-9). Enfin, pour les penseurs du nouveau courant islamiste, la *wasatiyya* est aussi ancienne que l'islam lui-même, et ils englobent dans sa définition non seulement les réformateurs de la Nahda, mais aussi le fondateur des Frères musulmans, Hasan al-Bannâ.

Les rapports du Wasat avec le nouveau courant islamiste

Si l'on revient à la définition de la *wasatiyya* figurant dans le programme du Wasat, celle-ci apparaît désormais moins hermétique. Le projet des fondateurs du Wasat suppose en effet de réinvestir – selon leurs propres objectifs et suivant leur propre logique – dans le champ politique des concepts issus du champ intellectuel. Le Wasat a ainsi publié une brochure intitulée *Le Wasat en deux mots*, dont les auteurs s'appuient explicitement sur l'autorité intellectuelle des théoriciens du nouveau courant islamiste: « La *wasatiyya* est une idée islamique authentique. Plus encore, elle est l'islam véritable, tel que le comprennent les 'ulamâ', les intellectuels et les juristes de cette *Umma* » (*Hizb al-Wasat*, p. 16). Le Wasat est présenté ici comme un aspect du projet global de la *wasatiyya*: « La *wasatiyya* n'est pas seulement une association, un parti, un courant ou des personnes, mais elle est représentée par de nombreuses associations, mouvements, partis, courants ou personnes » (*ibid.*, p. 17-18). Notons par ailleurs que, dans son ouvrage consacré à *La Wasatiyya politique*, al-'Awwâ cite un verset du Coran à l'appui de sa conception de la *wasatiyya*: « Nous vous avons constitué en une nation *wasat* pour que vous soyez des témoins pour l'humanité et que l'Envoyé soit un témoin pour vous » (Coran, sourate *Al-Baqara*, v. 143). Il commente ensuite ce verset en citant le *Lisân al-'Arab*, pour montrer que le *wasat* est synonyme à la fois de bien (*khaîr*) et de justice (*'adl*) (*ibid.*, p. 4-5). Or, on retrouve la même citation du Coran dans *Le wasat en deux mots*, suivie de conclusions similaires: « Les commentateurs sont unanimes sur le fait que le mot *wasat* signifie dans ce verset la justice » (*ibid.*, p. 16-17).

Les liens entre le Wasat et le nouveau courant islamiste, bien que non exclusifs (tout un courant des Frères musulmans se réclame de la *wasatiyya*), ne sont plus à démontrer. Ils datent de l'époque où les futurs fondateurs du Wasat,

encore membres de la Confrérie, militaient dans les organisations professionnelles. Al-'Awwâ a par ailleurs représenté le Wasat devant le Conseil d'État, dans les conflits qui l'opposaient à la Commission des partis, et sa photographie apparaissait sur la bannière du site Web du parti – *alwasatparty.com* – jusqu'en 2009 (date à laquelle le site a été remanié). Mais comme les membres du Wasat entendent agir sur le terrain politique, ils placent leurs réflexions dans le cadre de l'action strictement politique, celui de l'État-nation, et tournent en conséquence le dos au panislamisme des intellectuels du nouveau courant islamiste. Dans ce discours, la nation arabo-islamique est réduite à un référent civilisationnel (*marja'iya hadâriya*) auquel appartiendrait la nation égyptienne. Cette volonté de se spécialiser dans le champ politique entraîne d'autres différences entre le discours du parti et celui du nouveau courant islamiste quant à la définition du terme *wasat*. Ainsi, Al-'Awwâ écrit que l'islam est une religion *wasat*, car il se tient entre « l'exagération des chrétiens », qui s'exprime notamment, selon lui, dans le monachisme, et « l'insuffisance des juifs », qu'il accuse d'avoir falsifié les Écritures et mis à mort les prophètes (*ibid.*, p. 6). Dans *Le wasat en deux mots*, on retrouve une version édulcorée des idées exprimées par Al-'Awwâ :

Parmi les religions révélées, il y en a qui se préoccupent du côté matériel et légal, comme les juifs, et d'autres qui se préoccupent du côté spirituel au détriment de la Loi, comme les chrétiens, mais la *wasatiyya* religieuse dans l'islam rassemble le spirituel et le légal, car il est culte et législation. (*ibid.*, p. 18)

Ici, il n'est pas question d'exagération ou d'insuffisance pour désigner les deux monothéismes concurrents, et nul crime n'est imputé aux juifs. Le ton se veut factuel, dénué de tout jugement de valeur : seule l'emphase portée sur tel ou tel aspect de la vie religieuse (Loi et esprit) distingue les religions révélées entre elles, l'islam étant bien entendu une religion *wasat* en ce qu'il se tient à équidistance des deux pôles. Les membres du Wasat se réapproprient donc les idées des penseurs du nouveau courant islamiste, tout en gommant ce qui pourrait choquer dans leurs formulations. Ils cherchent ainsi à apparaître comme des politiques responsables, soucieux de l'unité de la nation et de l'égalité entre tous ses citoyens.

L'appropriation réussie du terme *wasat* au profit exclusif d'un parti politique repose ainsi sur celle du terme *wasatiyya*. Si le choix d'un nom propre en politique permet à la fois de s'affirmer comme singulier et comme représentant d'un camp (Bacot, 2010), nul doute que le camp représenté par le Wasat soit celui de la *wasatiyya*. De sa signification originelle de centrisme, cette notion est devenue, sous la plume des intellectuels du nouveau courant islamiste, un projet de réforme globale du monde musulman, conforme au message originel révélé par Dieu à son prophète. Le Wasat a ainsi pu profiter de la notoriété de ces intellectuels, qui dépasse de loin les frontières de l'Égypte, grâce

notamment à l'action de l'Union internationale des savants musulmans créée en 2004, et au site web islamonline.net. Alors que le Wasat n'a pu, durant quinze années, obtenir le sésame qui lui aurait permis d'entrer sur la scène politique égyptienne, il a réussi là où le parti au pouvoir, jusqu'en 2011, avait précédemment échoué : dans l'appropriation du terme *wasat*. En effet, le PND était généralement désigné comme le parti national (*al-hizb al-waṭanī*) ou le parti dirigeant (*al-hizb al-hâkim*), mais n'était plus désigné comme le *Hizb al-Wasat* depuis plus de trente ans. Cette réussite est due à l'exploitation, par le jeune parti, de la polysémie du terme *wasat* : ce parti ne se présente pas seulement comme le centre politique, mais également comme le parti de la justice et de la modération, et comme le versant politique du projet global de la *wasatiyya*, entendue comme message originel de l'islam. Il utilise donc pleinement à son profit la dimension *symbolique* du mot qui a été choisi pour le désigner.

Références

- AÏSSA-BANNOUR M., 2000-2001, « Onomastique urbaine. Approche linguistique du vocabulaire urbain », *Revue de la lexicologie*, n° 16-17, p. 45-58.
- AL-'AWWÂ Muhammad S., 2007, *Al-Wasatiyya al-siyâsiya (La Wasatiyya politique)*, Le Caire, Isdârât Hizb al-Wasat.
- BACOT Paul, 2010, « Développement et diversification d'une onomastique politique », *Mots. Les langages du politique*, n° 94, novembre, p. 47-56.
- 2007, « Les mots de l'espace dans le vocabulaire politique (politologique et politicien) », P. Bacot, S. Rémi-Giraud éd., *Mots de l'espace et conflictualité sociale*, Paris, L'Harmattan, p. 69-78.
- BAKER Raymond W., 2003, *Islam without Fear. Egypt and the New Islamists*, Londres, Harvard University Press.
- BRAUD Philippe, 2010, « L'apport de la science politique à l'étude des langages du politique », *Mots. Les langages du politique*, n° 94, novembre, p. 143-148.
- COLLECTIF, 2004, *Mounged de poche*, Beyrouth, Dar el-Machreq.
- GEERTZ Clifford, 2003, *Le souk de Sefrou. Sur l'économie de bazar*, Paris, Bouchène.
- HIZB AL-WASAT, 2009, *Barnâmiġ Hizb al-Wasat al-jadîd (Le programme du nouveau parti Wasat)*, en ligne : <http://www.alwasatparty.com/program.php>
- *Al-Wasat fī kilmatīn (Le Wasat en deux mots)*, Le Caire.
- HONESTE Marie-Luce, 2007, « Lexique français de la spatialisation et représentations mentales », P. Bacot, S. Rémi-Giraud éd., *Mots de l'espace et conflictualité sociale*, Paris, L'Harmattan, p. 79-88.
- IBN MANZÛR, 1990, *Lisân al-'Arab (La langue des Arabes)*, Beyrouth, Dar Sader.
- JONASSON Kerstin, 1994, *Le nom propre. Constructions et interprétations*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- NEYRENEUF Michel, AL-HAKKAK Ghalib, 1996, *Grammaire active de l'arabe littéral*, Paris, Librairie générale française.

REIG Daniel, 1999, *Dictionnaire arabe-français, français-arabe*, Paris, Larousse.

RICŒUR Paul, 1969, *Le conflit des interprétations. Essais d'herméneutique*, Paris, Le Seuil.

SUBLET Jacqueline, 1991, *Le voile du nom. Essai sur le nom propre en arabe*, Paris, PUF.

TOURNIER Maurice, 1981, « Vers une grammaire des dénominations socio-politiques au début de la Troisième République (1879-1905) », *Mots*, n° 2, mars, p. 51-72.

ZIRNŪQA Salâh S., 1994, *Al-Munâfasa al-hizbiya fî Misr, 1986-1990 (La concurrence partisane en Égypte, 1986-1990)*, Le Caire, Kitâb al-Mahrûsa.